



DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE AU COURS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024

Une personne tuée en commune Bugabira, province Kayanza

En date du 26 Septembre 2024, sur la colline Gahise, commune Butaganzwa, province de Kayanza, Vincent Ntirambeba, âgé 47ans, a été tué par Béatrice Yamuremye, son épouse dans la nuit. Selon des sources sur place, la présumée auteure avait fait louer un lopin de terre pour une somme d'argent non révélée, sans toutefois informer son mari et Vincent Ntirambeba a intimé l'ordre à sa femme de remettre la somme d'argent reçu de la part du locataire de cette propriété terrienne. En date du 25 septembre 2024, Vincent a vendu un régime de banane et a utilisé l'argent obtenu dans l'achat des boissons alcoolisés. Vers 19 heures du 25 septembre 2024, Vincent Ntirambeba est rentré à la maison en provenance d'un bistrot et a constaté que son épouse et les enfants n'étaient pas à la maison. Il est entré et s'est endormi après avoir fermé toutes les portes. Arrivés à la maison, Béatrice Yamuremye aidée par ses enfants ont défoncé la porte de la maison avant de pénétrer à l'intérieur. Beatrice a pris un pilon et a frappé son mari au niveau de la tête puis la victime a perdu connaissance. Les voisins ont évacué la victime vers une structure sanitaire proche qui n'a pas pu intervenir arguant que l'état de la personne était aussi grave. La victime a été transféré à l'hôpital de Musema mais, toujours sans succès. Il a été décidé de le transférer à l'hôpital Roi Khaled, mairie de Bujumbura où il a rendu l'âme. La présumée auteure du crime a été arrêtée la nuit du 25 septembre 2024 et gardée au cachot communal Butaganzwa puis transférée au cachot du commissariat de police à Kayanza en date du 27 septembre pour la constitution du dossier judiciaire où elle est gardée. Boniface Nduwimana, président de l'association des hommes en détresse demande que justice soit faite et que Béatrice Yamuremye soit punie conformément à la loi.